

GUIDE DE FORMATION

Diplôme Inter-Universitaire « Entrée dans le métier »

Document destiné aux fonctionnaires-stagiaires
du second degré en responsabilité à 50%

Ce document vous présente succinctement l'organisation et les contenus de formation, en tant que fonctionnaires-stagiaires avec une responsabilité à 50%.

1. ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

En tant que stagiaires à 50% de responsabilité, votre formation dure 240H auxquelles s'ajoutent les visites de tutorat.

Votre formation est obligatoire et est prioritaire sur toute autre action en établissement (autre formation, évènement particulier, réunion...)

1. Les groupes

Vous êtes répartis dans un groupe de stagiaires ayant la même discipline que vous, mais également des stagiaires d'autres disciplines. Vous faites donc partie d'un « Groupe DIU »

Pour tenir compte au plus près de vos besoins, et selon les enseignements, vous serez parfois uniquement avec votre groupe DIU, parfois avec d'autres groupes DIU, parfois avec des étudiants de master 2 MEEF et parfois uniquement entre stagiaires de la même discipline.

Chaque groupe DIU a un responsable de groupe. C'est votre enseignant-référent pour tout ce qui concerne l'organisation de votre formation.

2. Les temps de formation

Votre formation a lieu sur deux à trois jours par semaine, selon l'organisation prévue par votre responsable de groupe.

3. Le tutorat

Le tutorat est constitué de visites assurées par deux tuteurs, un tuteur universitaire et un tuteur de l'Education nationale. Ces visites sont des temps formatifs et participent également à l'évaluation de votre formation et à votre titularisation.

Ces visites s'organisent autour d'un temps d'observation et d'un échange avec votre tuteur afin d'identifier vos points d'appui et vos axes de progression.

2. CONTENUS DE VOTRE FORMATION

Les contenus de votre formation sont organisés autour de 3 blocs.

Pour les professeurs :

- B1 L'enseignant-acteur de la communauté éducative (54 h) : ce bloc s'intéresse à des dimensions transversales du métier. Moins didactiques, ces contenus vous sont néanmoins nécessaires pour comprendre et agir dans différentes situations professionnelles.
- B2-3 L'enseignant concepteur de son enseignement et efficace dans la mise en œuvre (120 h) : ce bloc se centre sur la dimension didactique et pédagogique du métier pour favoriser les apprentissages de tous les élèves
- B4 L'enseignant praticien réflexif (66 h) : ce bloc s'appuie sur vos expériences au fil de l'année afin d'enrichir vos capacités d'analyse de situations et d'articuler plus finement vos connaissances issues du bloc 1 et bloc 2-3.

Vous pouvez accéder en annexe à une présentation plus précise de ces contenus

- [Fiche Bloc 1](#)
- [Fiche Bloc 2-3](#)
- [Fiche Bloc 4](#)

3. EVALUATION DE VOTRE DIPLOME

L'évaluation du diplôme s'appuie sur 3 objets

- Vos visites dans le cadre de votre tutorat ;
- La formalisation écrite d'un projet de groupe ;
- La présentation orale du projet de groupe.

LES CONTENUS DU BLOC 1

1. PREPARATION A LA PRISE DE FONCTION - (B1 UE 1 - 12H)

Dès le début d'année, fin août sur 2 jours, ce module vous présente l'organisation de votre année, les logiques de la formation et vous accompagne dans vos premiers jours de prise de fonction.

Ces 12 heures sont consacrées à vous apporter les éléments pour bien préparer votre rentrée : qui contacter, quoi faire, ce qu'il ne faut pas oublier pour son premier cours. C'est également connaître les exigences qu'impliquent votre statut et lever les implicites.

2. MODULE DE RENTREE - (B1 UE 2 - 12H)

Ce module permet de revenir sur vos premières expérimentations du métier. A partir de concepts-clés, il s'agit d'identifier les points d'appui, les leviers pour vous permettre de mieux appréhender vos situations professionnelles. Ces éléments seront enrichis tout au long de l'année avec les contenus des autres modules de formation.

Concepts-clés pour les professeurs : séance, séquence, tâche finale, programmation, évaluer, entraîner, observation, gestion de classe, climat de classe, entrée en classe, sortie de la classe.

Concepts-clés pour les conseillers principaux d'éducation : encadrement, accompagnement, vie scolaire, climat scolaire, animation d'équipe, sécurité, citoyenneté, partenariat...

3. LAÏCITE – VALEURS DE LA REPUBLIQUE – EGALITE FILLES-GARÇONS - (B1 UE3 MODULE 1 - 18H)

Ce module comporte deux contenus-clés :

- **Laïcité – valeurs de la République** : Le contenu général de cette formation se décline autour de trois objectifs de formation

1/ Faire connaître les origines, la nature et les incidences du principe de laïcité.

Objectif de formation : consolider la connaissance par les stagiaires du principe de laïcité.

2/ Faire respecter le principe de laïcité

Objectif de formation : développer l'aptitude des stagiaires à prendre en charge les situations professionnelles où la laïcité est incomprise ou contestée.

3/ Faire vivre la laïcité.

Objectif de formation : faire vivre le principe de laïcité à travers des pratiques didactiques et pédagogiques.

- **Egalité filles- garçons** : Les enseignements égalité filles/garçons visent à répondre aux exigences du ministère de l'éducation nationale en termes de lutte contre les discriminations.

Ces enseignements sont portés par une équipe d'enseignantes et d'enseignants pluridisciplinaires. Ils visent à développer chez les stagiaires des compétences avancées pour analyser les rapports sociaux de sexe à l'œuvre dans l'institution scolaire. Ces apports théoriques et pratiques sur les attitudes enseignantes, la didactique et les contenus disciplinaires doivent permettre d'agencer mixité et égalité en classe.

Seront abordés dans un premier temps les notions centrales nécessaires à la compréhension des dispositifs de discrimination genrés dans le cadre social comme scolaire (mixité, égalité, stéréotypes, genre). Dans un second temps différents aspects de ces pratiques discriminatoires seront traitées en fonction des lieux (l'école, la classe), des supports (les jouets, la littérature de jeunesse, la science) ou des dynamiques de genre (masculinité).

Cet enseignement poursuit donc un double but : l'appropriation des connaissances d'une part, et l'élaboration et la mise en œuvre d'outils permettant de promouvoir un enseignement plus égalitaire entre filles et garçons d'autre part.

4. ECOLE INCLUSIVE ET PARCOURS EDUCATIFS - (B1 UE3 MODULE 2 – 12 HEURES)

Ce module concerne les dimensions de la scolarisation inclusive et des parcours de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

3 heures sont consacrées à la prise en compte des besoins des élèves, notamment des élèves à besoins éducatifs particuliers. Les grands principes de la Loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées sont présentés, ainsi que les parcours de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Un temps de formation de 3 heures est dédié aux besoins pour apprendre, avec les notions de double-tâche et de surcharge cognitive. Les troubles du langage écrit, leurs répercussions sur les apprentissages et les pratiques pédagogiques adaptées sont abordés.

Un temps de formation de 3 heures est consacré aux élèves présentant des difficultés à expression comportementale, aux répercussions de ces difficultés sur les apprentissages et aux pratiques pédagogiques adaptées.

3 heures sont dédiées au parcours d'éducation artistique et culturelle, dans lequel chaque discipline a une place à prendre. 3 heures sont dédiées au parcours éducatif de santé.

LES CONTENUS DU BLOC 2-3

1. CORPS ET VOIX - (B2-3 UE1 – 6H)

Ce module a pour objectif de travailler des aspects du métiers indispensables et pourtant peu abordées. La formation permettra de travailler des éléments techniques relatifs à la voix de l'enseignant (pose de voix, respiration, portée, modulation, ...) mais également la gestion des gestes de l'enseignant dans la classe. A partir de ces temps de pratique, nous abordons des situations de classe qui interrogent, qui nécessitent un retour, des explications et la construction de réponses à apporter dans l'instant et surtout dans la durée.

2. PROCESSUS ET THEORIES D'APPRENTISSAGE - (B2-3 UE2 – 12H)

Ce module a pour objectif de présenter le développement psycho-affectif et cognitif de l'élève ainsi que les fonctions cognitives qui sont impliquées dans les apprentissages afin de les prendre en compte dans son enseignement pour favoriser la réussite de tous les élèves.

Il s'agira également d'aborder les différents types de motivation qui peuvent animer l'élève et les leviers permettant de les mobiliser, ainsi que les aspects interculturels en jeu dans les apprentissages.

3. Professeurs : Formation didactique et expérimentation - (B2-3 UE3 – 90h)

Ce module est en partie mutualisé avec les enseignements de master MEEF. Certaines heures font l'objet de TD en petits groupes, spécifiques à votre discipline. Les contenus portent majoritairement sur la didactique disciplinaire et sur les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre de vos enseignements (préparation de séance, de séquence, modalités d'évaluation, gestion de la classe).

Ces contenus seront plus fortement mis en résonance avec vos situations quotidiennes dans les modules du bloc 4.

4. Numérique et préparation certification PIX (B2-3 UE4 – 12h)

Dans le cadre de cette UE, les stagiaires recevront un enseignement sur le numérique éducatif qui s'appuiera sur une pédagogie de projet. Parallèlement, ils devront concevoir, mettre en œuvre dans leurs classes et analyser une séance qui leur permettra de valider le volet « activité professionnelle » de la certification Pix+Édu. Afin de les accompagner, seront présentés :

- les référentiels de compétences numériques (CRCN et CRCN-E) et d'Éducation aux Médias et à l'Information ;
- des outils de base pour communiquer, travailler et évaluer avec le numérique ;
- des ressources transversales fondamentales institutionnelles et éducatives libres.

LES CONTENUS DU BLOC 4

1. TRAVAIL SCIENTIFIQUE REFLEXIF ET PROJET D'ACTION - (B4 UE1 – 36H)

Le cœur de ce module est la conduite d'un travail collectif autour d'un questionnement professionnel. Après avoir cerné ce questionnement, les membres du groupe expérimentent des réponses dans leur contexte professionnel. Ils y portent une analyse sur les effets de ce projet dans leur quotidien. Ce projet est ensuite présenté et discuté avec les autres groupes.

Vous pourrez également partager votre projet et découvrir ceux des autres groupes DIU lors du Forum des projets qui a lieu courant mai.

Remarque : l'usage numérique concerne aussi bien la conception et la mise en œuvre du projet que la présentation orale de chaque groupe.

La formalisation écrite du projet et sa présentation orale constituent deux objets pour la validation de votre diplôme.

2. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET ANALYSE REFLEXIVE - (B4 UE2 – 24H)

L'analyse réflexive permet une prise de recul par rapport à votre pratique afin de comprendre, d'interpréter et si nécessaire modifier certains choix pédagogiques ou postures (dans les cours, en amont, pendant et en aval des cours et en dehors des cours).

Certaines situations d'enseignement ou de vie scolaire peuvent être étudiées de façon individuelle ou collégiale entre pairs, et donner lieu à des reprises de concepts didactiques liés aux disciplines. Ces heures sont en général mutualisées avec les M2C.

Un temps de formation de 3 heures est consacré aux élèves présentant des difficultés à expression comportementale, aux répercussions de ces difficultés sur les apprentissages et aux pratiques pédagogiques adaptées.

3. CHANGEMENT DE CONTEXTE - (B4 UE3 – 6H)

L'enjeu est de repérer les caractéristiques d'un autre contexte, dans lequel vous êtes susceptible d'intervenir dans les années à venir. Il s'agit donc moins de repérer des pratiques disciplinaires « expertes » mais davantage de comprendre que chaque contexte possède des singularités qui lui sont propres et qu'il est nécessaire de s'en saisir pour ajuster son action.

Ce module vous permet d'observer et d'échanger avec un autre stagiaire qui agit dans un autre contexte que le vôtre : collège ou lycée, zone rurale ou urbaine, éducation prioritaire, autre discipline ou mission (enseignement spécialisé, documentation...)